

LE CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU PREND SON DESTIN EN MAIN : UN PREMIER BILAN À MI-CHEMIN DE LA PREMIÈRE PHASE DU SCHÉMA DIRECTEUR DE RÉNOVATION

Le château de Fontainebleau s'est engagé depuis 2015 dans un ambitieux programme de travaux qu'il n'avait pas connu depuis la dernière loi-programme de restauration du patrimoine initiée au milieu des années 1960 par André Malraux visant les grands monuments d'État. Validé par les différentes instances du ministère de la culture à la fin de l'année 2014, le schéma directeur de rénovation a été officiellement lancé par la ministre de la culture, Fleur Pellerin, le 26 janvier 2015 lors de sa visite au château de Fontainebleau.

Ce schéma directeur, qui se déroulera sur une douzaine d'années (2015-2026), représente un investissement de l'État de 115 millions d'Euros. Il a été décomposé en trois phases successives de quatre années chacune. Il constitue pour l'Établissement public un véritable outil pour assurer son développement touristique, culturel et économique dans un monde où les pratiques touristiques ont radicalement changé. L'objectif affiché mais réaliste est en effet de faire passer en dix ans la fréquentation du château de 470 000 visiteurs (2016) à 700 000 visiteurs (à l'horizon 2026).

Pour répondre à cet objectif, le schéma directeur a été construit autour de trois thématiques principales que l'on retrouve dans toutes les phases et qui forment donc son épine dorsale :

- 1) sauvegarder, conserver et mettre en valeur ;**
- 2) sécuriser les biens comme les personnes ;**
- 3) accueillir.**

Le programme ainsi mis au point couvre la totalité du domaine national, qu'il s'agisse du château, de ses dépendances ou encore des jardins, même si la priorité a été donnée en tout premier lieu aux bâtiments pour des questions de sécurité. Tous les domaines seront également abordés : la restauration du clos et du couvert, la consolidation des structures, l'amélioration de la sécurité incendie et de la sûreté, la rénovation des installations techniques, la modernisation des accueils et le développement des services destinés aux visiteurs, l'amélioration de

l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, l'aménagement de réserves pour les collections non exposées du musée, la rénovation des jardins et des ouvrages hydrauliques, enfin l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Établissement.

A mi-chemin de la première phase du schéma directeur, il est possible de faire un premier bilan des opérations d'ores et déjà achevées et celles qui seront bientôt engagées (fig.1).



Montage de l'échafaudage pour la restauration des toitures du pavillon central de l'aile des Ministres, septembre 2016.

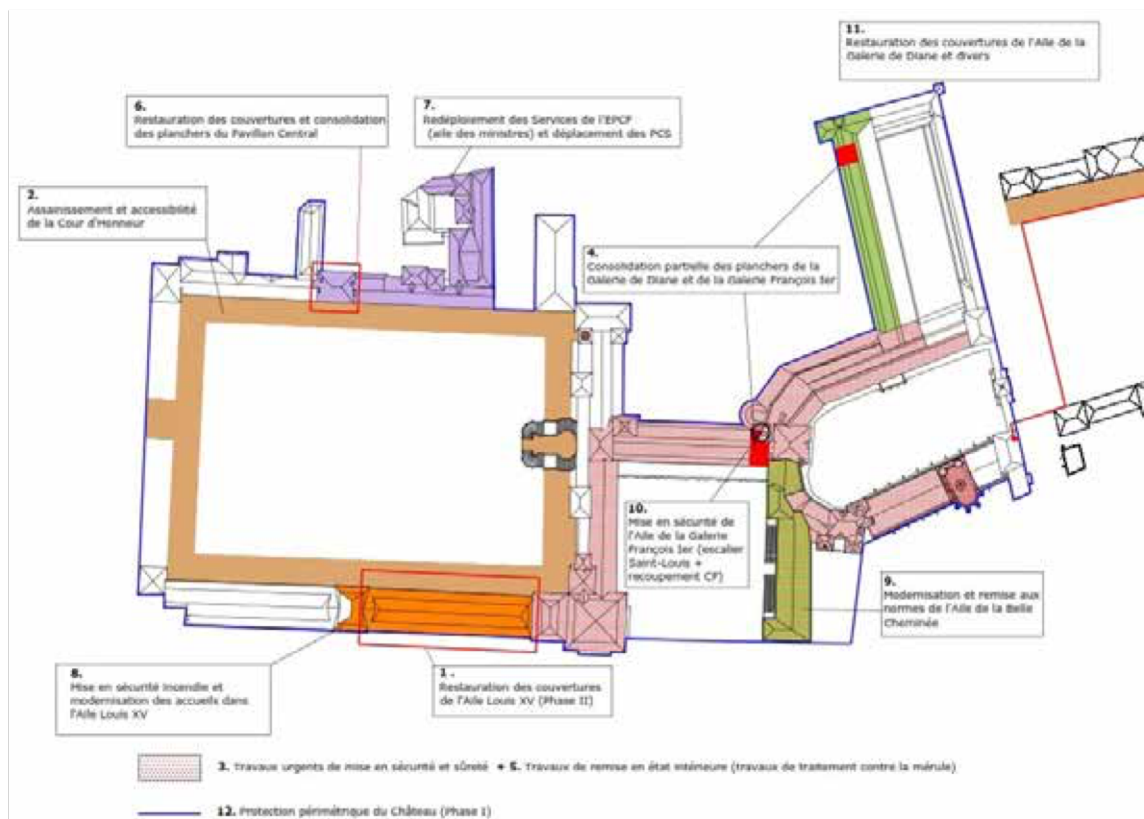


Fig 1. Localisation des différentes opérations de la première phase du schéma directeur.

Les chantiers déjà livrés et en cours

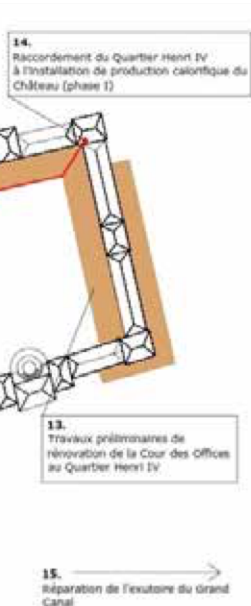
Grâce au versement anticipé de crédits exceptionnels du ministère de la culture dès 2013 pour le château de Fontainebleau, avant même la validation de son projet de schéma directeur, plusieurs chantiers importants de la première phase ont pu être menés à bien : la restauration des couvertures de l'aile Louis XV (2013-2015), la consolidation des planchers de la galerie de Diane et de la galerie François I^{er} (2014-2015), le raccordement du quartier Henri IV à l'installation calorifique du château (2015), les travaux prioritaires de rénovation de la cour des Offices (2015), enfin les travaux de remise en état intérieure (2015-2016).

Une seconde série d'opérations a été lancée en 2016 et s'achèvera à la fin de l'année 2017. Il s'agit des travaux urgents de mise en sécurité et de sûreté, les travaux urgents sur les toitures du pavillon central de l'aile des Ministres, la

restauration des couvertures de l'aile de la galerie de Diane et, enfin, l'assainissement et l'accessibilité de la cour d'Honneur.

Un petit focus mérite d'être apporté sur les **travaux de mise en sécurité** car ils constituent l'un des volets majeurs de la première phase du schéma directeur. En effet, à la suite du constat d'état réalisé lors des études pour l'élaboration du schéma directeur, il est apparu particulièrement urgent de remettre à niveau les conditions de sécurité du château, tant pour les biens que pour les personnes. Le programme, établi en étroite coordination avec le service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne (SDIS-77), a consisté ainsi à :

- créer un réseau incendie extérieur, dont l'utilité a pu être vérifiée récemment pour éteindre efficacement le début d'incendie qui s'est déclaré le 27 juin dernier dans les combles de la chapelle de la Trinité ;



- installer un éclairage de sécurité dans le circuit principal de visite et remettre en conformité les armoires divisionnaires électriques ;

- sécuriser les locaux techniques de ventilation ;

- créer un premier recoupement coupe-feu entre l'aile Louis XV et l'aile du fer à Cheval et protéger l'escalier de Stuc (pour permettre aussi bien la bonne évacuation du public que l'intervention des pompiers en cas de sinistre).

L'opération la plus sensible aura été sans aucun doute la mise en place de l'éclairage de sécurité à l'intérieur du château. La grande difficulté fut bien d'intégrer les blocs de balisage de sécurité de sorte qu'ils soient les plus discrets possibles tout en

restant visibles. Le positionnement des blocs a été étudié pièce par pièce, selon leurs configurations. L'architecte en chef des Monuments Historiques, Patrick Ponsot, a pris le parti de placer la plupart des blocs de secours dans les passages entre chaque pièce, évitant de cette manière leur coexistence avec les décors monumentaux. Cette proposition, qui a impliqué de condamner en position ouverte toutes les portes à double vantail, a été acceptée par les pompiers mais aussi par les instances de contrôle scientifique et technique du ministère de la culture.

Les efforts pour améliorer la sécurité du château devront se poursuivre sur les deux autres phases du schéma directeur, mais des avancées significatives seront visibles dès la fin de la première phase.

Une autre priorité du schéma directeur concerne **l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap**. Comme tous les établissements culturels, le château a

élaboré à la fin de l'année 2015 son agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) pour les six prochaines années, lequel a été approuvé par le préfet de département. L'opération phare de la première période de l'Ad'Ap consiste à créer dans la cour d'Honneur un cheminement spécifique, complétée par des travaux d'assainissement dont l'urgence s'est malheureusement manifestée à la suite de plusieurs inondations survenues en 2015 et 2016. Là encore, l'équation subtile a été trouvée pour répondre aux besoins du maître d'ouvrage (donner un accès facilité aux personnes à mobilité réduite) tout en préservant l'intégrité patrimoniale du site. Après de nombreux essais et présentations auprès des instances de contrôle scientifique et technique mais aussi des associations pour les personnes handicapées, le choix s'est porté sur la mise en œuvre d'un cheminement constitué de pavés anciens de récupération soigneusement triés pour ne conserver que les plus plats, posés sur une structure renforcée et rejointoyés de telle façon à ne plus avoir de creux. L'architecte en chef des monuments historiques a préféré ici des cheminements le long des bâtiments plutôt que d'utiliser l'allée centrale de la cour d'Honneur, afin, d'une part, de ne pas dénaturer la vue axiale du château, et, d'autre part, de profiter



Fig 2. Mise au jour d'une portion de mur d'escalpe des anciens fossés du XVI^{ème} siècle, lors des excavations réalisées dans la cour d'Honneur en mai 2017.

LES ACTUALITÉS DU CHÂTEAU

des remaniements de sol pour créer les réseaux d'évacuation enterrés d'eaux pluviales. Les excavations, touchant des zones sensibles, ont été suivies de près par l'INRAP (institut national de recherche archéologique et de prévention), à la demande du service régional de l'archéologie (DRAC Ile-de-France). C'est à l'occasion du creusement de tranchées du côté de l'aile du fer à Cheval qu'une portion de mur d'escarpe des

en plusieurs phases successives jusqu'à la fin de l'année 2018 : la première tranche, actuellement en cours, concerne la partie longeant l'aile Louis XV et le retour le long de la grille d'Honneur, côté Sud ; la deuxième traitera le secteur le long de l'aile du fer à Cheval, enfin la dernière tranche s'attachera à la zone située le long de l'aile des Ministres ainsi qu'au retour le long de la grille d'Honneur, côté Nord.



Fig 3. Structure de la voûte de la galerie de Diane dégagée et en cours de nettoyage, dans le cadre des travaux de restauration des couvertures, juin 2017.

anciens fossés creusés au milieu du XVI^e siècle a été mise au jour (fig.2). Des fouilles archéologiques avaient déjà été réalisées en 1938 dans la cour d'Honneur sous l'égide de l'architecte du palais Albert Bray dont les découvertes avaient alors été reportées sur des plans dans une démarche scientifique assez exemplaire pour l'époque. Les nouveaux reports du XXI^e siècle ont ainsi pu confirmer l'exactitude des plans archéologiques de Bray.

Le chantier de la cour d'Honneur sera réalisé

Le programme de réfection des couvertures, initié dès 2012, se poursuit aujourd'hui avec la toiture du pavillon central de l'aile des Ministres et surtout celle de l'aile de la galerie de Diane. Ces interventions étaient devenues urgentes en raison des infiltrations d'eau récurrentes qui ont eu pour effet d'endommager certains compartiments peints de la voûte de la galerie de Diane. Elles sont l'occasion de faire la lumière sur des dispositions techniques particulièrement intéressantes. Comme on le sait, les parties hautes

de l'aile de la galerie de Diane furent pratiquement entièrement reconstruites sous le Premier Empire par l'architecte Maximilien-Joseph Hurtault. Ce dernier adopta, pour la reconstruction de la voûte, le système inventé 250 ans plus tôt par Philibert de l'Orme. Cette voûte est ainsi constituée d'une multitude de pièces de bois assemblées les unes aux autres par des clavettes. Un nettoyage complet de l'extrados de la voûte et des combles, surchargés de gravois et d'immondices en tout genre a été effectué en marge des travaux de couverture (fig.3, 4 et 5).

Si le chantier du pavillon central de l'aile des Ministres est en voie d'achèvement, la restauration des couvertures de l'aile de la galerie de Diane devrait se poursuivre jusqu'au printemps de l'année 2018.

Les chantiers à venir

Trois opérations majeures de la première phase du schéma directeur, tant par leur taille que par leur montant financier, sont encore en préparation mais s'apprêtent à faire surface d'ici la fin de l'année. Il s'agit de :

- la **modernisation des accueils de l'aile Louis XV** ;
- la **modernisation et la remise aux normes de l'aile de la Belle Cheminée** ;
- le **redéploiement des services de l'EPCF (établissement public du château de Fontainebleau) et le transfert des postes centraux de sécurité et de sûreté.**

Vétustes et inadaptés aux besoins actuels, les accueils du château situés au rez-de-chaussée de l'aile Louis XV vont connaître une transformation sensible, en vue de les rajeunir et de les adapter aux nouvelles pratiques touristiques. Le projet, confié au terme d'un concours à une jeune agence d'architecture, PROJECTILES, consiste à apporter une note contemporaine aux accueils grâce notamment au renouvellement complet



Fig 4. Dégagement des anciens chêneaux dans l'angle Nord-Est du quartier des Princes, mai 2017.

du mobilier et au traitement de la lumière, tout en conservant le caractère palatial des espaces qui constitue une belle entrée en matière pour les visiteurs. La modification la plus notable de l'opération portera sur les sanitaires, lesquels seront transférés en amont des accueils, à l'emplacement des actuels ateliers pédagogiques. Du reste, cette création s'inscrit dans une politique plus globale visant à multiplier les sanitaires sur l'ensemble du site, dont le nombre est aujourd'hui largement insuffisant. Leurs dimensionnements tiennent compte bien entendu de l'augmentation espérée des visiteurs. La livraison de ces nouveaux espaces repensés est prévue pour la fin de l'année 2018 mais en attendant cette date, des accueils provisoires seront installés le temps des travaux le long de l'aile Louis XV et dans les salles de la grotte des Pins.

L'amélioration de l'accueil des visiteurs suppose



Fig 5. Restauration des couvertures du pavillon central de l'aile des Ministres, avril 2017.

de leur offrir davantage de confort et de services. Le château doit pouvoir être en capacité de proposer une offre de restauration élargie, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Pour ce faire, le salon de thé, situé au rez-de-chaussée de l'aile de la Belle Cheminée sera modernisé, agrandi (avec la réintégration des anciennes cuisines du Roi) et doté des espaces servants qui lui faisaient défaut jusqu'à présent. Il bénéficiera à terme de deux accès et de deux terrasses : l'une sur la cour de la Fontaine et l'autre du côté du Grand Parterre. Un autre bloc de sanitaires sera implanté non loin, avec un accès par le corridor des Mariniers (fig.6).

Au premier étage, la grande salle dévolue aux expositions temporaires du musée sera

entièrement reconfigurée et remise aux normes pour répondre aux exigences de plus en plus draconiennes des prêteurs d'œuvres. Elle disposera de conditions de conservation et de sécurité optimales grâce à la mise en place d'un système de traitement climatique très performant. Ce nouvel espace sera livré pour accueillir l'exposition sur la Maison de l'Empereur, programmée en mars 2019.

Si les appels d'offres s'avèrent fructueux, le chantier pourrait commencer dès octobre 2017 par les travaux préliminaires de dépollution (désamiantage et déplombage). En réalité, une autre opération indispensable a d'ores et déjà eu lieu avec les équipes de l'Etablissement (direction du patrimoine et des collections et direction des bâtiments et des jardins) pour déménager les réserves du service d'architecture, entreposées jusqu'alors dans les pièces du rez-de-chaussée dans des conditions parfois précaires. Un important travail de tri et de rangement a ainsi pu être effectué en marge du chantier

des réserves et des collections aujourd'hui à l'étude.

La dernière opération vise à la fois l'amélioration des conditions de travail des personnels mais aussi la modernisation des postes centraux de sécurité et de sûreté. Face au développement croissant des structures administratives de l'Etablissement public, il devenait primordial de redéployer les services, de créer de nouvelles liaisons fonctionnelles, enfin de rationaliser les espaces de travail. Six zones au sein même du château seront impactées par ce programme majeur destiné à permettre aux agents d'accomplir pleinement leurs missions. Une grande partie de l'aile des Ministres sera

reconfigurée pour répondre au programme fonctionnel mis au point en concertation avec toutes les forces vives de la maison. Le centre de ressources scientifiques (CRES) du château sera entièrement restructuré sur trois niveaux dans le double objectif de respecter les conditions de conservation des archives selon les normes en vigueur et d'accueillir à l'avenir davantage de chercheurs.

Cette opération, qui s'apparente au jeu des chaises musicales, impliquera des phases intermédiaires pendant lesquelles certains services devront être déplacés et installés dans des bungalows provisoires, le temps que les travaux soient menés à bien. Un travail de planification très poussé est actuellement en cours dans le cadre des études de projet pour anticiper au maximum ces moments qui seront sans doute pénibles à vivre. Dès la fin de l'année, des transferts seront engagés avec le CRES et les ateliers pédagogiques, ces derniers

étant relogés pour une longue période dans l'ancienne cour du Fleuriste (il est prévu de créer un pôle dédié aux jeunes publics dans l'aile Sud du quartier Henri IV à l'horizon 2026).

Ces lourdes restructurations s'échelonneront jusqu'au premier semestre 2019, avec des livraisons d'espaces progressives, selon les ordres de priorité définis avec les différents services de l'Établissement.

Comme nous avons pu le voir, les répercussions du schéma directeur sont multiples et nous touchent tous, que nous soyons visiteurs ou bien acteurs de la vie du château. Mais quel privilège d'être aussi les témoins d'une période de transformations unique et historique !

Arnaud Amelot

Directeur des bâtiments et des jardins



Fig 6. Coupe transversale sur le secteur du corridor des Mariniers (état projeté).